



## ASSOCIATION DES HABITANTS ET AMIS DU CHESNAY

L'Association des Habitants et Amis du Chesnay, appelée A.H.C, est une association apolitique, Loi de 1901, créée en février 1969 et agréée par Arrêté Préfectoral en août 1978 au titre de l'Urbanisme et de l'Environnement. Elle a pour objet de contribuer à la protection et à l'amélioration du cadre de vie, de l'urbanisme, de l'environnement et du patrimoine. Elle est membre de l'union Sauvegarde et Animation de Versailles et de ses Environs (SAVE) et d'Ile de France Environnement (IdFE).

La ville du Chesnay n'est pas incluse dans le champ du CDT mais est frontalière de Versailles et fait partie de l'OIN de Saclay et de Versailles Grand Parc. Elle est donc concernée par les conséquences des dispositions envisagées par le CDT.

L'AHC s'interroge sur le fait que le périmètre défini par le CDT ne coïncide avec aucun autre découpage territorial ce qui rend la projection des conséquences pour la commune du Chesnay, située en périmètre des communes concernées par le CDT, difficile à établir. Aucune indication de budget ne figure dans le CDT.

En ce qui concerne la circulation urbaine, le CDT appelle à la densification des bureaux sur le territoire du CDT et des logements alentours. Les traversées de la ville du Chesnay sont déjà saturées. En matière de transports, l'objectif est de faire des gares du territoire de véritables portes d'entrées du territoire. Quelles études d'incidences sur les trajets domicile travail ont été réalisées ? Sont notamment concernées les liaisons entre les gares (en particulier Viroflay considérée comme pôle multimodal où la prolongation de la ligne T6 vers le Chesnay a été abandonnée) et les quartiers de Parly2 et le Centre Hospitalier de Versailles (Hôpital Mignot au Chesnay).

L'AHC est en accord avec les avis de SAVE exprimés dans le cadre de l'enquête publique concernant le CDT.

Le Chesnay, le 27 février 2015

Scholastique de TARLE  
Présidente

49 rue Molière – 78150 Le Chesnay  
Secrétariat : tél. 09 54 31 50 75

site internet : [www.ahc78.fr](http://www.ahc78.fr)  
Courriel : [secretaire.ahc@laposte.net](mailto:secretaire.ahc@laposte.net)

Association déclarée Loi de 1901 le 9 février 1969, agréée au titre de l'Urbanisme par arrêté préfectoral du 22 août 1978